

Catégorie d'actions

(I EUR) Investisseurs institutionnels

Objectif du fonds

L'objectif du Fonds consiste à répliquer la performance du marché d'actions britannique.

Stratégie d'investissement

La politique d'investissement du Fonds consiste à répliquer la performance de l'Indice MSCI United Kingdom (ou tout autre indice déterminé de temps à autre par les Administrateurs pour répliquer dans une large mesure le même marché que l'Indice) d'aussi près que possible tout en cherchant à minimiser autant que possible l'écart de suivi entre la performance du Fonds et celle de l'Indice.

L'Indice mesure la performance des actions britanniques. Les titres sont pondérés par capitalisation de marché.

Indice

MSCI United Kingdom Index

Structure

Investment Company

Conforme à UCITS

Domicile

Luxembourg

Fiche technique

ISIN	LU1159238978
Valeur liquidative	15,95 EUR au 31 mai 2024
Devise	EUR
Actif net(en millions)	90,82 GBP au 31 mai 2024
Date de lancement	28 septembre 2015
Style de gestion	Indiciel
Zone	Royaume-Uni
Règlement/livraison	Cycle de règlement des rachats, DD+2 ; Cycle de règlement des souscriptions, DD+2
Délai de notification	11 h 00 (heure d'Europe centrale) le JN
Valorisation	Clôture journalière du marché
Swing Factor ¹	
Souscription	0.50%
Rachat	0.02%
Souscription initiale	EUR 3 000 000,00
Souscriptions ultérieures	EUR 1 000,00
Frais de Gestion	0,2%
Actuel TER	0,30%
Commission	Souscription Rachat
Acquise au fonds	N/A Maximum 2%

¹ Indicateur à la date de cette fiche informative, sujet à modification

Performance

Annualisé	Indice	Fonds Brut	Ecart	Fonds Net	Ecart
1 An (%)	16,78	16,73	-0,04	16,38	-0,39
3 Ans (%)	11,00	10,96	-0,03	10,64	-0,36
5 Ans (%)	7,68	7,67	-0,01	7,35	-0,33
Depuis début (%)	6,38	6,41	0,02	6,09	-0,29

Cumulé

1 Mois (%)	2,02	2,01	-0,02	1,98	-0,04
3 Mois (%)	9,91	9,89	-0,03	9,80	-0,11
1 An (%)	16,78	16,73	-0,04	16,38	-0,39
3 Ans (%)	36,76	36,63	-0,12	35,43	-1,33
5 Ans (%)	44,82	44,73	-0,09	42,60	-2,22
Depuis début (%)	99,30	99,79	0,50	93,31	-5,99

Calendrier

2024 (year to date)	10,73	10,69	-0,03	10,56	-0,17
2023	10,23	10,18	-0,05	9,85	-0,38
2022	1,40	1,43	0,03	1,13	-0,27
2021	27,49	27,48	-0,01	27,12	-0,37
2020	-17,86	-17,87	-0,01	-18,12	-0,26

Les performances passées constituent une information et ne préjugent pas de l'évolution future. Investir implique des risques, dont le risque de perte de capital.

Les chiffres de performance contenus dans ce document sont fournis sur une base brute et nette des frais de base. Les chiffres bruts de frais ne reflètent pas la déduction des frais de conseil ou autres susceptibles de réduire le rendement. Les rendements des indices reflètent les gains et pertes en capital, le revenu et le réinvestissement des dividendes. La performance comprend le réinvestissement des dividendes et les autres bénéfices des entreprises, et est calculée dans la devise indiquée dans la fiche détaillée du fond.

Les rendements de performance enregistrés depuis le lancement seront partiels pour l'année civile, si la date de lancement du Fonds en question, ou la date de lancement du Fonds auquel est liée la performance historique (la date retenue étant la plus proche) est incluse dans cette période.

En raison de la fusion de SSgA UK Index Equity Fund, domicilié en France, le 28 septembre 2015 est considéré comme étant la nouvelle date de lancement de ce fond. Le tableau des performances ainsi que le graphique reflètent donc les données historiques depuis le 08 avril 2013.

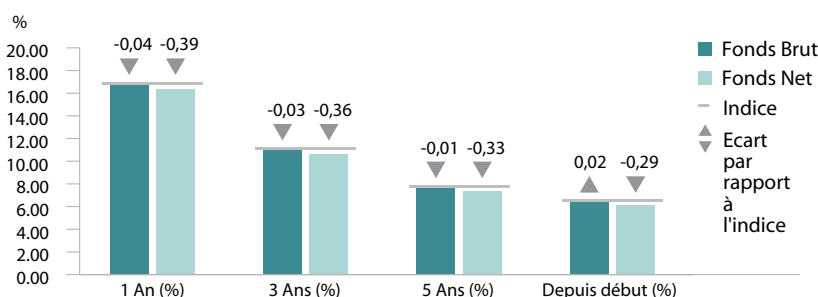
La méthode de calcul des rendements en valeur ajoutée peut faire apparaître des écarts d'arrondis.

Lorsque le Fond est fermé conformément à son calendrier officiel concernant la Valeur liquidative (VL), mais avec une partie significative des prix des titres sous-jacents pouvant néanmoins être déterminée, une VL technique est calculée. La performance passée indiquée ici a donc été calculée à l'aide d'une VL technique lorsque cela s'est avéré nécessaire, ainsi que la VL officielle du Fonds pour chaque autre jour ouvrable sur la période concernée.

Source: SSGA.

Toutes les données sont au 31/05/2024

Performance annualisée



Caractéristiques du fonds

	Fonds	Indice
Capitalisation moyenne pondérée (millions)	£78 057	£73 731
Ratio moyen cours/valeur comptable	1,84	1,83
Ratio moyen cours/bénéfices	12,21	12,02
Ratio moyen harmonique pondéré cours/flux de trésorerie	6,32	6,45
Rendement de dividende (%)	3,51	3,69
Nombre de Lignes*	74	83

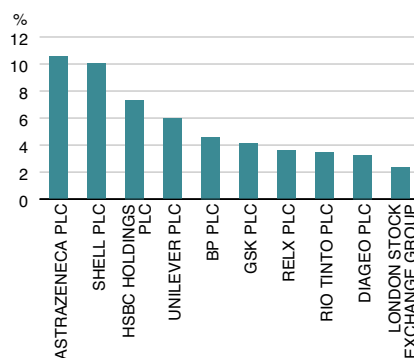
Ratios

	3 Ans
Ecart type (%)	11,80
Erreur de suivi (%)	0,05
Bêta	1,00

* Le nombre de titres peut aussi inclure les positions de cash.

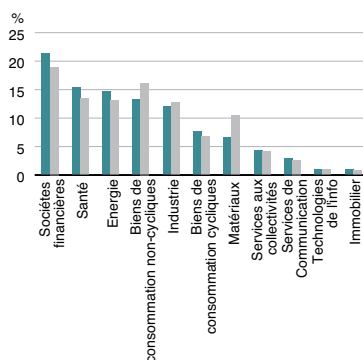
10 Premières Participations

	Poids (%)
ASTRAZENECA PLC	10,56
SHELL PLC	10,06
HSBC HOLDINGS PLC	7,34
UNILEVER PLC	5,99
BP PLC	4,59
GSK PLC	4,09
RELX PLC	3,58
RIO TINTO PLC	3,45
DIAGEO PLC	3,27
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	2,33



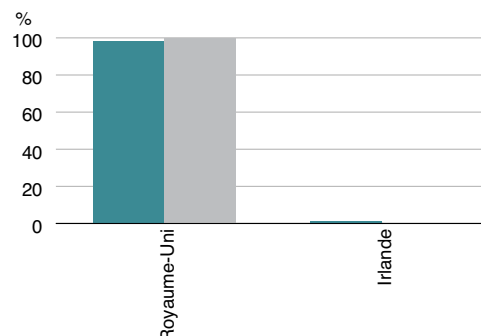
Répartition sectorielle

	Fonds (%)	Indice (%)
Sociétés financières	21,37	18,98
Santé	15,31	13,48
Energie	14,64	13,13
Biens de consommation non-cycliques	13,32	16,17
Industrie	11,99	12,68
Biens de consommation cycliques	7,58	6,72
Matériaux	6,61	10,39
Services aux collectivités	4,24	4,07
Services de Communication	2,99	2,65
Technologies de l'info	1,05	0,93
Immobilier	0,90	0,80
Total	100,00	100,00



Répartition par pays

	Fonds (%)	Indice (%)
Royaume-Uni	98,54	100,00
Irlande	1,46	0,00
Total	100,00	100,00



Source : SSGA.

Les caractéristiques, positions, allocations par pays et secteurs représentés le sont à la date indiquée en haut de la fiche produit et sont susceptibles de changer. Dans l'allocation par pays, le terme « Autre » désigne la consolidation de tous les pays qui ne sont pas déjà inclus dans le top 10 du Compartiment.

VEUILLEZ NOTER QUE LE DÉTAIL COMPLET DES PARTICIPATIONS SOUS-JACENTES DU FONDS SE TROUVE SUR WWW.SSGA.COM

Communiqué commercial – Accès général. À l'usage exclusif des clients professionnels.

Ce document sert à des fins d'informations privées. Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude de ces informations et State Street décline toute responsabilité vis-à-vis des décisions fondées sur celles-ci.

Veillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé (DIC)/Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du Prospectus du Fonds avant toute décision d'investissement. Les versions anglaises les plus récentes du Prospectus et du DIC/DICI sont consultables à l'adresse www.ssga.com. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-investors-rights-summary-template-non-etf-Lux.pdf> Veillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation et procéder à la dénotification conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.

Cette communication est destinée aux clients professionnels (ce qui inclut les Contreparties éligibles) qui sont considérés comme à la fois compétents et expérimentés en matière d'investissements.

Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) ou dans la réglementation suisse applicable et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Cela signifie que cette communication marketing (a) n'a pas été préparée conformément aux exigences juridiques visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement (b) n'est pas soumise à une interdiction de transactions quelconque avant la diffusion de la recherche en investissements.

Cet organisme de placement collectif et son distributeur sont agréés par l'Autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA) conformément à la Loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux (« LPCC », ou « CISA » en anglais) et à l'Ordonnance suisse sur les placements collectifs de capitaux (« OPCC », ou « CISO » en anglais). L'organisme de placement collectif est structuré sous forme d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous le régime de la législation du Luxembourg, et agréé comme OPCVM par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF). Les futurs investisseurs peuvent se procurer le prospectus actuel, les statuts constitutifs, le DICI ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, sans frais, auprès du Représentant suisse et Agent payeur, State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich.

© 2020 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) sont propriété exclusive de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenus d'informations ; (2) ne sauraient être recopiées ou distribuées ; et (3) ne sont pas forcément exactes, exhaustives ou à jour. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenus d'informations ne sauraient être tenus responsables de tout préjudice ou de toute perte résultant de l'utilisation de ces informations.

Ce travail ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, ni son contenu communiqué à des tiers sans l'autorisation expresse écrite de SSGA.

Pour plus d'informations

Visitez notre site web www.ssga.com ou contactez un bureau SSGA.

SSGA Belgium

+32 (0) 2 663 2016

SSGA France

+33 (0) 1 44 45 40 48

SSGA Germany

+49 (0) 89 55878 999

SSGA Ireland

+353 (87) 469 8361

SSGA Italy

+39 02 3206 6121

SSGA Middle East & Africa

+971 2 245 9000

SSGA Netherlands

+31 (0) 20 718 1701

SSGA Switzerland

+41 (0) 44 245 7099

SSGA United Kingdom

+44 (0) 20 3395 2333

Mesures climatiques

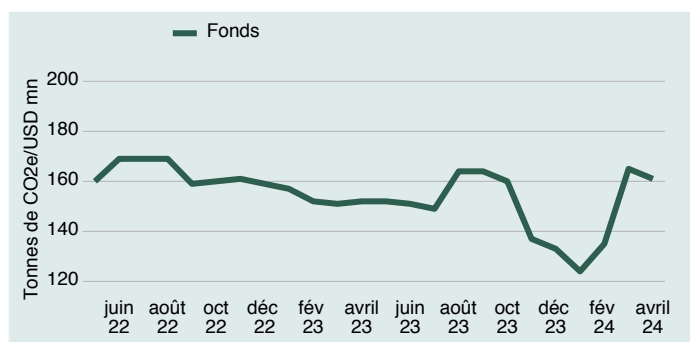
Mesure carbone (TCFD)

	Fonds
Intensité carbone moyenne pondérée selon la TCFD (WACI)	87,18
Total des émissions carbonées (TCFD)**	6 286,57*
Empreinte carbone (TCFD)	55,05
Intensité carbone (TCFD)	113,53

Source : State Street Global Advisors, S&P Trucost, FactSet, Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD). Les résultats sont des estimations fondées sur des hypothèses et des analyses faites par State Street Global Advisors. Ils ne sont pas destinés à représenter les résultats réels d'une offre quelle qu'elle soit. Les résultats réels peuvent différer. * La mesure du TCFD en ce qui concerne les émissions totales de CO2 affecte les émissions aux investisseurs selon une approche basée sur les parts détenues. Dans le cas de fonds amalgamés, les résultats représentent la responsabilité environnementale de la totalité des actifs sous gestion du fonds. Concernant la responsabilité des détenteurs individuels d'unités, il est possible de calculer leur proportion de responsabilité en se basant sur le pourcentage de leurs avoirs. ** La mesure n'est pas utilisée pour comparer les portefeuilles ou les indices de référence car les données ne sont pas normalisées.

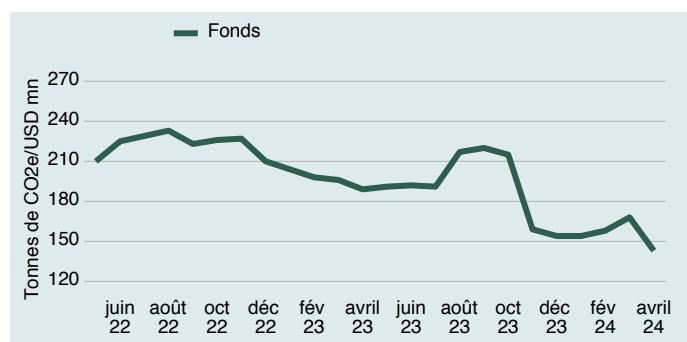
Profil climatique

Intensité Carbone (Directe + Indirecte)



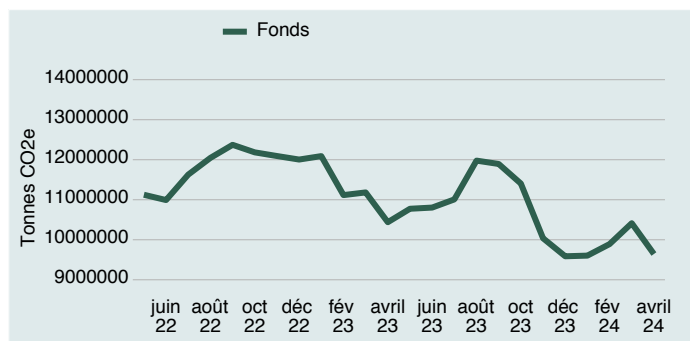
Source : SSGA Holdings au 31 mai 2024. Données Trucost en date du 30 avril 2024.

Intensité moyenne pondérée en carbone (Directe + Indirecte)



Source : SSGA Holdings au 31 mai 2024. Données Trucost en date du 30 avril 2024.

Émissions de carbone de portée 1+2



Source : SSGA Holdings au 31 mai 2024. Données Trucost en date du 30 avril 2024.

Profil d'intendance

Au 31 mai 2024

Profil d'intendance

T1 2024

Nombre de rencontres ayant fait l'objet d'un vote	112
Nombre de pays	1
Propositions de la direction	91
Approuvé par vote	94,51%
Refusé par vote	5,49%
Propositions d'actionnaires	0
D'accord avec la direction	0,00%
En désaccord avec la direction	0,00%

Les montants représentent une agrégation cumulative d'un trimestre à l'autre à l'échelle de SSGA et ne sont pas seulement liés au fonds.

Le programme d'intendance des actifs de State Street Global Advisors (SSGA) vise à engager le dialogue avec nos sociétés de gestion du fonds au sujet de questions qui ont une incidence sur la création de valeur à long terme relativement aux considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG). Récemment, SSGA a publié des directives détaillées sur les questions de gouvernance clés telles que le leadership efficace et indépendant du conseil d'administration. La priorité actuelle de SSGA est d'aider les conseils d'administration à réfléchir aux impacts possibles des questions sociales et environnementales et d'intégrer un point de vue de durabilité à la supervision du conseil d'administration dans le cadre de sa stratégie à long terme à titre de pratique commerciale saine.

Diversité des sexes

Femmes dans les conseils d'administration	Nombre de titres
0	0
1	0
2	0
3	9
4	30
5	22
6	9
7	3
8	1
9	0
10	0
Plus de 10	0
Non disponible	0
Total	74

Source : Factset/SSgA depuis 30 avril 2024

Les informations sur les critères ESG/la durabilité présentées ci-dessus sont fournies à titre informatif uniquement. Ces informations visent à assurer la transparence du fonds pour les investisseurs sur ses caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance. L'indication de ces informations ne doit pas être interprétée comme une déclaration de l'objectif d'investissement actuel ou futur du fonds, ni comme un indicateur des prises de décision d'investissement actuelles ou futures du gestionnaire du fonds. **Ce fonds ne cherche pas à suivre une stratégie durable, d'impact ou ESG.**

Les investisseurs ne doivent pas évaluer la pertinence d'un investissement dans le fonds en se fondant uniquement sur les informations ci-dessus, mais doivent prendre en compte d'autres facteurs, notamment l'objectif global d'investissement et le profil de risque du fonds. Pour plus d'informations sur le fonds, les investisseurs sont incités à consulter le [https://www.ssga.com/fund-finder?tab=documents].

Les informations tierces ci-dessus ont été obtenues auprès de sources considérées comme fiables à la date indiquée, mais leur exactitude n'est pas garantie. SSGA n'est pas responsable des décisions d'investissement basées sur ces informations et elles ne devraient pas être utilisées comme telles. Aucune déclaration ou garantie n'est faite quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité de ces informations.

Intensité des émissions de carbone (Directe+Indirecte) Mesurée en tonnes métriques d'équivalent CO2/revenus en millions USD. L'accumulation des empreintes carbone de la chaîne d'approvisionnement d'exploitation et de premier rang des constituants de l'indice par USD (pondéré à l'identique).

Intensité des émissions de carbone moyenne pondérée (Directe+Indirecte) Mesurée en tonnes métriques d'équivalent CO2/revenus en millions USD. La moyenne pondérée des intensités d'une société individuelle (émissions de la chaîne d'approvisionnement d'exploitation et de premier rang par rapport aux revenus), pondérées par la part de chaque constituant dans l'indice.

Émissions de carbone de portée 1+2 Mesurées en tonnes métriques d'équivalent CO2. Les émissions de gaz à effet de serre provenant des exploitations possédées ou contrôlées par la société, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur d'eau achetées par la société.

Intensité carbone moyenne pondérée (TCFD) - Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, exprimée en tonnes CO₂/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont réparties en fonction des pondérations du portefeuille (la valeur actuelle de l'investissement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille).

Total des émissions carbone (TCFD) - Les émissions absolues de gaz à effet de serre associées à un portefeuille, exprimées en tonnes CO₂. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Empreinte carbone (TCFD) - Total des émissions carbone d'un portefeuille normalisé par la valeur de marché du portefeuille, exprimé en tonnes CO₂/million d'USD investi. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Intensité carbone (TCFD) - Volume des émissions de carbone par million de dollars de chiffre d'affaires (efficacité carbone d'un portefeuille), exprimé en tonnes CO₂/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Mixité

Nous utilisons actuellement l'ensemble de données des « collaborateurs » de FactSet, eux-mêmes pour communiquer le nombre de femmes faisant partie du conseil d'administration, dans chaque société du portefeuille du Fonds.

Les données et mesures proviennent des contributeurs énumérés ci-dessous à la date de ce rapport et font l'objet de leurs divulgations ci-après. Toutes les autres données proviennent de SSGA.

Sections Trucost : Intensité carbone, intensité des émissions de carbone moyenne pondérée, émissions de carbone de portée 1+2, réserves totales des émissions de CO₂. Trucost® est une marque déposée de S&P Trucost Limited ("Trucost") et est exploitée sous licence. Le rapport ESG n'est en aucune façon financé, approuvé, vendu ou promu par Trucost ou ses sociétés affiliées (conjointement les « Parties du Donneur de licence ») et aucune des Parties du donneur de licence ne saurait garantir ou faire valoir de quelque manière expresse ou implicite, (i) les résultats à obtenir de l'utilisation des données de Trucost dans le rapport, ou (ii) la pertinence des données de Trucost aux fins de laquelle elles sont rattachées au rapport. Aucune des Parties du donneur de licence ne fournit des conseils financiers ou de placement ou des recommandations relativement au rapport. Aucune des Parties du donneur de licence ne saurait être tenue responsable (au titre de négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs de données de Trucost, et aucune des Parties du donneur de licence ne saurait être tenue de notifier quiconque des erreurs contenues dans les données.

Sections FactSet : mixité

Cette publication peut contenir des informations protégées de FactSet (« Informations de FactSet ») qui ne peuvent être reproduites, utilisées, diffusées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit exprès de FactSet. Les informations de FactSet sont fournies « en l'état » et toutes les représentations et garanties qu'elles soient orales ou écrites, expresse ou tacite (par le régime du droit commun, par statut ou autrement), sont par la présente, exclues et rejetées, dans les mesures extrêmes permises par la loi. Plus particulièrement, en ce qui concerne les informations relatives à FactSet, FactSet décline toute garantie implicite de qualité marchande et de convenance à des fins spécifiques, ni n'en garantit l'exactitude, l'intégrité, l'actualité, la fonctionnalité et/ou la fiabilité. Les informations relatives à FactSet ne sauraient constituer un conseil en investissement et toutes opinions ou affirmations contenues dans une publication incluant des informations FactSet (et/ou les informations FactSet elles-mêmes) ne sauraient représenter les opinions ou croyances de FactSet, ses sociétés affiliées et/ou des entités liées, et/ou de leurs employés respectifs. La société FactSet ne saurait être tenue responsable de tout dommage découlant de l'utilisation, de quelque manière que ce soit, de cette publication ou des informations de FactSet qui pourraient être contenues dans ce document.